

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du conseil municipal
de la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 9 mai 2018 à 18 h 20
à la salle du conseil,
située au 427-C, boulevard Chabot, à Saint-Ubalde

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Soumission – Entreprise St-Ubalde, rang des 13 lots;
4. Mise à pied, directeur des travaux publics;
5. Mandater comité de voirie;
6. Période de questions;
7. Certificat de disponibilité de crédit;
8. Clôture de la séance.